



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N°2026-152-ADM-031

Arrêté de mise à jour de la liste des membres de la réserve communale de sécurité civile de Gignac-la-Nerthe

Le Maire de la Commune de Gignac-la-Nerthe,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1424-8-1, L.2122-18, L.2122-24 et L.2212-1 et suivants,

Vu le code de la sécurité intérieure, et notamment ses articles L.724-1 à L.724-14,

Vu le code du travail, et notamment son article L. 122-24-11,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment son article L. 161-8,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, et notamment son article 1^{er},

Vu le décret n° 2017-930 du 9 mai 2017 relatif à la réserve civique,

Vu le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au plan communal de sauvegarde,

Vu l'arrêté n°2022-260-POL-236 du 20 septembre 2022 approuvant le Plan Communal de Sauvegarde de GIGNAC-LA-NERTHE,

Vu l'arrêté n°2023-089-POL-084 du 14 mars 2023 modifiant le Plan Communal de Sauvegarde de GIGNAC-LA-NERTHE,

Vu l'arrêté n°2026-152-POL-114 du 22 mai 2026 portant règlement intérieur de la réserve communale de sécurité civile de GIGNAC-LA-NERTHE,

Vu la délibération n°2012-111 en date du 11 décembre 2012 adoptée par le conseil municipal de GIGNAC-LA-NERTHE, relative à la création d'une réserve communale de sécurité civile,

Vu l'arrêté n°2010-267-ADM-007 du 1^{er} juin 2010 approuvant le Document d'Information Communal des Risques Majeurs,

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire en date du 12 août 2005 relative aux réserves communales de sécurité civile,

Considérant que par délibération n° 2012-111, le conseil municipal de GIGNAC-LA-NERTHE a créé une réserve communale de sécurité civile (RCSC) pour la commune de GIGNAC-LA-NERTHE, conformément aux différents textes susvisés,

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser la liste des membres de la réserve communale de sécurité civile de GIGNAC-LA-NERTHE.

ARRETE

Article 1

La liste des membres de la réserve communale de sécurité civile de GIGNAC-LA-NERTHE est arrêté comme suit :

NOM - PRENOM
FONTANA Denis
CORDOLIANI Alain
NARDI MELILLI Thomas
LERUSSI Hervé
GRECO Claudio
SAVASTA Sauveur
COGEZ Nathan
KOFFMANN Christine
LIETO Franck
TAMBURINI Bruno
POIRIER Océane
LIETO Franck
SITTLER Alain
GUIRAUDON Henrick
TONINI Jacques
TAMBURINI Bruno

Fait à Gignac-la-Nerthe, le 22 mai 2026

Le Maire,

Jérôme GOUIRAN

